

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 6 avril 2021 ;
- Approbation du pacte de gouvernance de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers ;
- Renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 €uros – autorisation de signature ;
- Participation aux frais de scolarité en faveur de l'Ecole Sainte Marie de Créon ;
- Personnel communal modification du tableau des effectifs -suppression d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet 33/35^{ème} et d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 32/35^{ème} ;
- Redevance d'occupation du domaine public par les réseaux et installation de télécommunication (RODP télécom) ;
- Convention entre la Commune de TARGON et la SAS HELIS PROMOTION – autorisation de signature ;
- Validation du règlement intérieur de la Restauration Scolaire – Pause Méridienne – Garderie Périscolaire pour l'année scolaire 2021-2022 – autorisation de signature ;
- Marché Mairie – Modification en Cours d'Exécution pour le lot 6 Plâtrerie et le lot 8 Electricité – autorisation de signature ;
- Contrat de location pour l'utilisation du local de la Caisse d'Epargne avec l'association La Manivelle Ô Vents – autorisation de signature ;
- Enquête Publique en vue d'autoriser le prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine à partir du forage « Communal F2 » pour le SIAEPA de Targon.

Questions et informations diverses :

A Targon, le 26 mai 2021

Questions diverses

Le Maire,

Frédéric MAULUN